

C'est la rentrée!



Projet Grandir en santé • La Recherche  
 Profil profession: **Salubrité** • Notre été en photos  
 La Fondation : Golf et nominations



CHU Sainte-Justine  
 Le centre hospitalier  
 universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants



## La Direction de l'enseignement se prépare pour le centenaire!

Au cycle des saisons, chaque mois de septembre nous amène ses habitudes: les souvenirs des vacances d'été, les soirées qui s'assombrissent et le vent qui nous prépare aux gelures de l'hiver et les préparatifs de la rentrée scolaire. Cette fébrilité qui marque chaque début d'année sera un peu particulière en 2006-2007, car nous préparons la grande fête de nos cent ans. 100 ans de réalisations, 100 ans de services auprès des petits enfants et des plus grands, 100 ans de vie commune.

Le programme scientifique du Centenaire a été largement diffusé au cours des dernières semaines et vous avez constaté que plus de 75 cours, colloques et symposiums seront présentés aux professionnels et médecins. Plusieurs associations professionnelles et organismes nationaux et internationaux viendront célébrer avec nous les 100 ans de l'institution. Nous en profiterons pour accueillir nos partenaires dans des activités plus ludiques; ainsi nous tiendrons les CHORALIES des chœurs des centres hospitaliers de la Francophonie.

Parmi les innovations pour la prochaine année, nous proposerons un site de formation par WEB à nos partenaires. Ce site permettra les échanges d'expertise et l'accès à des banques de données et à des cours préparés. Plusieurs activités de promotion et de prévention sont en préparation. Nous pouvons déjà annoncer 10 Soirées Parents, le lancement de nouvelles brochures d'information à l'intention de la clientèle et plusieurs activités qui vous surprendront.

Les capacités d'innovation mises à notre disposition sont inégalées et le potentiel humain du CHU Sainte-Justine est impressionnant. Si la Direction de l'enseignement peut vous permettre de réaliser l'un de vos projets, faites nous le savoir. De notre côté, nous mettons beaucoup d'efforts pour vous informer de nos activités. Au cœur de cette année du Centenaire, nous aurons besoin de la mobilisation de tous, « on attend de la visite ».

Une année excitante en perspective, une nouvelle jeunesse pour *Grandir en santé*.



MARC GIRARD  
 DIRECTEUR  
 DE L'ENSEIGNEMENT

Fêter 100 ans, c'est reconnaître la sagesse et les traditions d'excellence que les bâtisseurs nous ont léguées et c'est préparer l'avenir pour les suivants. De la petite maison de la rue Saint Denis, nous sommes en train de mettre la dernière main au plan du projet Grandir en santé. L'accueil aux petits mal nourris a fait place à des soins qui répondent aux meilleurs critères de qualité avec une technologie à la fine pointe et des nouvelles connaissances produites par nos équipes de recherche. Des cours de bonne hygiène du début de siècle, nous offrons maintenant à nos partenaires québécois et internationaux une programmation inégalée d'activités scientifiques.

La Direction de l'enseignement a profité de ce tournant de siècle pour consolider plusieurs activités et mettre en place plusieurs projets. Ainsi, en raison de l'augmentation des cohortes et de l'unicité de notre milieu, nous franchirons en 2007 la barre des 3 000 stagiaires dans plus de 50 disciplines et en provenance des 4 coins du monde. Notre Centre d'information pour la santé de l'enfant continuera d'offrir une information mise à jour pour les parents et les enfants. Nous proposerons plus de 75 visioconférences à nos partenaires du réseau universitaire intégré en santé (RUIS). Les Éditions du CHU Sainte-Justine continueront d'offrir aux parents et intervenants ses livres et nouveautés. Nous vendrons prochainement les droits en langue étrangère pour un 100<sup>e</sup> titre de notre collection. Les livres de nos Éditions sont actuellement traduits en 15 langues différentes.

# Flash

## Semaine mondiale de l'allaitement maternel

La semaine mondiale de l'allaitement maternel se tiendra du 30 septembre au 7 octobre prochain. Cette année, le thème de la semaine de l'allaitement est : « Le Code de commercialisation, vingt cinq ans plus tard ».

Nous sommes très heureux de vous présenter le texte du résumé de ce code afin que vous en preniez connaissance car, ultérieurement, nous solliciterons votre collaboration dans le cadre de la démarche d'accréditation à l'IAB (Initiative Amis des Bébé). Afin de répondre aux objectifs du ministère, le CHU Sainte-Justine devra tenir compte dans sa démarche de l'exigence du respect de ce code de commercialisation.

Savez-vous ce qu'est le code de commercialisation des substituts de lait maternel ?

Il s'agit d'un code d'éthique soumis par deux organismes des Nations Unies : (OMS et Unicef) et adopté par 118 pays : 118 voix contre une (les USA), lors de l'Assemblée Mondiale de la Santé, en mai 1981. Le but poursuivi par ce code est de contrer les pressions commerciales en faveur des formules de lait, souvent très subtiles, qui découragent ou affaiblissent l'allaitement maternel. Ces balises restreignent ou font cesser de nombreuses pratiques promotionnelles telles la publicité, les dons d'échantillons ou des fournitures gratuites utilisées pour augmenter les ventes des produits de ces compagnies qui tentent en vain d'imiter le lait maternel.

Lors de cette Assemblée Mondiale de la Santé, il a été demandé et accepté par tous les pays signataires (dont le Canada), d'appliquer « les dispositions du

Code international dans son intégralité ». Pendant plusieurs années qui ont suivi ce vote, un puissant groupe industriel de pression a fait échouer les tentatives de mettre en application le Code dans les législations nationales, notamment en Europe.

Le Code s'applique donc à tous les produits commercialisés : le lait industriel, d'autres laits, des aliments infantiles, tisanes et jus de fruits proposés par ces compagnies pour remplacer le lait maternel.

Le code a donc pour objectif d'encourager l'allaitement maternel et de le protéger en restreignant les pratiques commerciales agressives utilisées pour vendre des produits destinés à l'alimentation artificielle.

Voici donc le résumé du Code de commercialisation des substituts de lait maternel, où il est écrit en préambule : « Des pratiques d'alimentation inadéquates sont causes de malnutrition, de morbidité et de mortalité des nourrissons dans tous les pays ».

### Résumé du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel

1. Interdire la promotion des laits artificiels, tétines ou biberons auprès du grand public.
2. Interdire la distribution d'échantillons gratuits aux femmes enceintes ou aux parents.
3. Interdire la promotion de ces produits dans le système de soins de santé (pas d'échantillons ni d'approvisionnement gratuits).
4. Interdire le recours à du personnel payé par les fabricants pour donner des conseils aux parents.
5. Interdire la distribution de cadeaux et d'échantillons personnels aux professionnels de la santé.
6. Interdire la promotion d'aliments commerciaux pour bébés comme les solides en pots, les céréales, les jus, l'eau embouteillée, afin de ne pas nuire à l'allaitement exclusif.

7. Exiger que chaque emballage ou étiquette mentionne clairement la supériorité de l'allaitement au sein et comporte une mise en garde contre les risques et le coût de l'alimentation artificielle.

8. S'assurer que les fabricants et les distributeurs fournissent aux professionnels de la santé une information scientifique et se limitant aux faits.

9. S'assurer que tous les produits sont de bonne qualité, que la date limite de consommation y est indiquée, et que les emballages ne comportent pas des termes comme « humanisé » ou « maternisé ».

10. Afin d'éviter les conflits d'intérêt, faire en sorte que les professionnels de la santé qui travaillent auprès des nourrissons et des jeunes enfants ne

reçoivent pas de soutien financier des compagnies de produits alimentaires pour bébés (ex. : vacances, invitations à des congrès, etc.).

Source : MSSS, L'allaitement maternel au Québec, Les lignes directrices, 2001.

Vous pourrez participer à un Quizz en répondant aux questions disponibles durant la semaine du 1<sup>er</sup> octobre à la cafétéria concernant le Code de commercialisation des substituts de lait maternel. Des prix seront attribués aux gagnants.

Texte tiré de : Protégeons la Santé de nos bébés IB-FAM Penang, Malaisie, février 2005

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉMARCHÉ D'ACCREDITATION IAB



Photo : Claude Dolbec

## Le nouveau pavillon de cancérologie commence à prendre forme

Le chantier de construction du nouveau Pavillon Lucie et André Chagnon du Centre de cancérologie Charles-Bruneau a commencé à véritablement prendre forme durant l'été. À la mi-septembre, les trois planchers du nouveau bâtiment avaient été coulés tout comme la dalle de ciment de la toiture. Il ne restait plus qu'à couler la dalle du sol, ce qui est prévu d'ici la fin du mois de septembre. Les travaux de plomberie, d'électricité et de ventilation à la base du futur pavillon avaient également commencé tout comme la construction des murs extérieurs. On prévoit fermer entièrement le bâtiment à temps pour l'arrivée des premiers flocons. Le nouveau pavillon accueillera des petits patients dans moins d'un an...



## Rénovation



**Veillez prendre note que votre caisse du Réseau de la Santé rajeunit ses locaux.**

**Pour cette occasion, votre caisse sera fermée le vendredi 13 octobre et le lundi 16 octobre 2006. Les services reprendront le mardi le 17 octobre à midi.**

**Pour toutes informations, veuillez vous référer à votre caisse, au 514-345-4774.**

Heures d'ouverture de votre caisse du lundi au vendredi  
secteur conseil : de 8 h à 16 h • secteur courant : de 11 h à 15 h

Votre caisse d'économie



Caisse d'économie Desjardins du personnel du Réseau de la Santé  
Une force dans le milieu de la santé

Pour nous joindre: Centre de service Sainte-Justine (514) 345-4774

## Nouvelles parutions

### Les pratiques de base pour se protéger des maladies infectieuses

Chantal PERPÊTE, infirmière, cadre conseil en sciences infirmières au CHU Sainte-Justine; elle a contribué à la formation de nombreux soignants dans le domaine de la prévention des infections en Belgique, en France et au Québec.

2006 - 56 pages - 4.95 \$

Les pratiques de base sont les précautions que les soignants prennent pour ne pas se contaminer avec les microbes des patients qu'ils soignent et pour éviter de transporter les microbes d'un patient à un autre.

Les événements récents (crise du SRAS, grippe aviaire, Clostridium difficile, pandémie annoncée d'Influenza) rendent nécessaires l'application des protocoles de protection de manière rigoureuse et systématique. Nombre de soignants ont tendance à ne pas se protéger suffisamment. Cela peut entraîner, pour eux et pour les patients dont ils prennent soin, des risques de contamination.

Les pratiques de base sont ici clairement définies et décrites par une spécialiste de la prévention des infections : hygiène des mains, équipement nécessaire à la protection des soignants et de leurs patients, désinfection de l'environnement et du matériel. De plus, les lecteurs curieux trouveront en annexe une petite histoire des pratiques de base et de la prévention des infections.



### Guider mon enfant dans sa vie scolaire Nouvelle édition revue et augmentée



Germaine DUCLOS, psychoéducateur et orthopédagogue, auteur de nombreux ouvrages traitant du développement de l'enfant et de l'estime de soi.

Collection du CHU Sainte-Justine pour les parents

2006 - 280 pages - 14.95 \$

À l'approche de la rentrée, les Éditions du CHU Sainte-Justine publient la seconde édition de Guider mon enfant dans sa vie scolaire. L'auteur aborde dans cet ouvrage les principales questions que se posent les parents à propos de la vie scolaire de leur enfant : comment le motiver, comment le rendre autonome sur le plan des devoirs et des leçons, lui donner le plaisir de lire, l'aider à développer sa mémoire, favoriser sa créativité...

L'auteur insiste dans cette nouvelle édition sur les facteurs qui nuisent à la motivation dont le peu de place accordée aux habiletés kinesthésiques à l'école. Il s'interroge également sur les réformes scolaires qui sont en cours ainsi que sur les avantages et les désavantages de l'entrée précoce à l'école.

S'appuyant sur 35 années de travail auprès des familles, des enseignants et des enfants, ce livre est un véritable plaidoyer pour l'établissement de relations harmonieuses entre les deux principaux milieux de vie de l'enfant, la famille et l'école.

# Des nouvelles de notre monde

## Négociations locales - Le processus est bien enclenché

Après la pause estivale, les négociations locales en vue de renouveler les arrangements locaux des quatre groupes d'employés syndiqués du CHU Sainte-Justine ont repris au début du mois de septembre. Le processus est enclenché depuis mai dernier et a coïncidé avec l'entrée en vigueur des conditions de travail décrétées par le gouvernement du Québec en décembre 2005.

Les négociations locales portent sur les 26 sujets prévus à la Loi (voir encadré), dont la notion de poste, la définition de service et de centre d'activités, le processus de dotation, le processus de formation ainsi que les modalités de la liste de rappel et la procédure de supplémentation. Les parties ont jusqu'au 15 avril 2007 pour en arriver à une entente.

« Bien que le délai puisse sembler court, la volonté des deux parties est là aux quatre tables de négociations d'en arriver à une entente négociée dans le temps qui nous a été alloué », souligne Ginette Leduc, directeur des ressources humaines.

Les deux parties ont convenu de négocier de manière dite « raisonnée ». Cette méthode permet aux groupes en présence d'exposer les problèmes qu'ils souhaitent régler durant la négociation et de trouver ensemble des solutions offrant des avantages aux deux parties. Plusieurs des représentants patronaux et syndicaux aux tables ont déjà suivi ensemble la formation sur cette façon de négocier.

Voici l'état d'avancement des négociations pour chacun des groupes ainsi que les porte-parole aux différentes tables :

Groupe et porte-parole aux tables	État des négociations
<p><b>Groupe 1 : Professionnels en soins infirmiers et cardio-respiratoires</b></p> <p>Porte-parole patronaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ginette Leduc, directeur des ressources humaines ;</li> <li>Hélène Lévesque, gestionnaire clinico-administratif du programme d'hématologie-oncologie ;</li> <li>Martine Legault, chef du système de remplacement, direction des soins infirmiers.</li> </ul> <p>Porte-parole syndicaux : Suzanne Nobile, Nadine Lambert et Guy Gendron.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les porte-parole ont été formés à la négociation raisonnée ;</li> <li>Plusieurs rencontres de négociation ont eu lieu au printemps ;</li> <li>Les rencontres ont repris au début du mois de septembre.</li> </ul>
<p><b>Groupes 2 : Personnel paratechnique, des services auxiliaires et métiers</b></p> <p><b>Groupe 3 : Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration</b></p> <p>Porte-parole patronaux quand les deux tables sont regroupées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ghislaine Chabot, chef de service, relations de travail ;</li> <li>Annie DuMont, directeur adjoint, direction des ressources humaines.</li> </ul> <p>Porte-parole patronaux pour le groupe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Annie DuMont, directeur adjoint, direction des ressources humaines.</li> <li>Marie-Claude Lefebvre, coordonnateur, services techniques et construction ;</li> <li>Diane Genest, adjoint au directeur, direction des soins infirmiers et services d'hébergement.</li> </ul> <p>Porte-parole patronaux pour le groupe 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ghislaine Chabot, chef de service, relations de travail ;</li> <li>Isabelle Wagner, conseillère en ressources humaines au CRME ;</li> <li>Nicole Caron, adjoint au directeur, comptabilité.</li> </ul> <p>Porte-parole syndicaux pour les deux tables : Brigitte Chartrand et Hélène Potvin. Deux autres porte-parole devraient être nommés sous peu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La négociation est menée en même temps avec les deux groupes sur les sujets communs ;</li> <li>Deux porte-parole syndicaux (qui doivent être nommés) restent à former à la négociation raisonnée ;</li> <li>La première rencontre de négociation a eu lieu au début du mois de septembre.</li> </ul>
<p><b>Groupe 4 : Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux</b></p> <p>Porte-parole patronaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Johanne Gravel, coordonnatrice, projets spéciaux, direction des services professionnels ;</li> <li>Julie Vaillancourt, gestionnaire au programme clientèle, réadaptation pédiatrique ;</li> <li>Nicole Péloquin, coordonnatrice, services d'imagerie médicale ;</li> <li>Mélanie Bisson, conseillère en relations de travail.</li> </ul> <p>Un autre porte-parole patronal sera nommé sous peu.</p> <p>Porte-parole syndicaux : Anik Cormier et Caroline Tremblay. Elles sont appuyées par deux conseillers externes : Jean Paquette et Kathleen Roby.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les porte-parole provenant de Sainte-Justine ont été formés à la négociation raisonnée ;</li> <li>Une première rencontre a eu lieu avant le congé estival. Elle a permis d'échanger sur certains problèmes qui feront l'objet des négociations.</li> <li>Les rencontres ont repris au début du mois de septembre.</li> </ul>

## Les 26 points à négocier prévus par la Loi

- Notions de poste, à l'exclusion du poste réservé, et leurs modalités d'application ;
- Notion de service et de centre d'activités ;
- Durée et modalités de la période de probation ;
- Poste temporaire dépourvu de son titulaire: définition et circonstances requises pour le combler ;
- Notion de déplacement et ses modalités d'application, à l'exclusion de la rémunération ;
- Règles applicables aux salariés lors d'affectations temporaires, à l'exclusion de celles relatives aux salariés bénéficiant de la sécurité d'emploi, aux salariés en invalidité et aux salariés bénéficiant du régime de droits parentaux ;
- Règles de mutations volontaires à l'intérieur des installations maintenues par l'établissement, à l'exclusion de celles relatives aux salariés bénéficiant de la sécurité d'emploi et aux salariés en invalidité et de celles relatives à la rémunération ;
- Procédure de supplémentation (modalités d'application des principes généraux négociés et agréés à l'échelle nationale), à l'exclusion de la rémunération ;
- Aménagement des heures et de la semaine de travail, à l'exclusion de la rémunération ;
- Modalités relatives à la prise du temps supplémentaire, au rappel au travail et à la disponibilité, et ce, à l'exclusion de la rémunération ;
- Congés fériés, congés mobiles et vacances annuelles, à l'exclusion des quanta et de la rémunération ;
- Octroi et conditions applicables lors de congés sans solde, à l'exclusion de ceux prévus au régime de droits parentaux et de celui pour œuvrer au sein d'un établissement nordique ;
- Développement des ressources humaines, à l'exclusion des montants alloués et du recyclage des salariés bénéficiant de la sécurité d'emploi ;
- Activités à l'extérieur des installations maintenues par un établissement visé par la Loi sur les services de santé et les services sociaux avec les usagers visés par cette Loi ou à l'extérieur de l'établissement visé par la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris avec les bénéficiaires visés par cette Loi ;
- Mandats et modalités de fonctionnement des comités locaux en regard des matières prévues à la présente annexe, à l'exception des libérations syndicales requises aux fins de la négociation de ces matières ;
- Règles d'éthique entre les parties ;
- Affichage d'avis ;
- Ordres professionnels ;
- Pratique et responsabilité professionnelles ;
- Conditions particulières lors du transport des usagers visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou des bénéficiaires visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris ;
- Perte et destruction de biens personnels ;
- Règles à suivre lorsque l'employeur requiert le port d'uniforme ;
- Vestiaire et salle d'habillement ;
- Modalités de paiement des salaires ;
- Établissement d'une caisse d'économie ;
- Allocations de déplacement, à l'exception des quanta.

# Zoom sur...

## la Recherche

### La Société Canadienne d'Arthrite: partenaire de la recherche à Sainte-Justine

En investissant annuellement des millions de dollars dans la recherche au Canada, La Société d'Arthrite joue un rôle important dans le soutien de la recherche et contribue étroitement aux progrès effectués dans ce domaine.

Parmi les projets de recherche financés par cet organisme, mentionnons les travaux du **D<sup>re</sup> Florina Moldovan**, un de nos chercheurs rattachés à l'axe des maladies neuro-musculosquelettiques, qui portent sur le rôle de l'endothéline dans la dégradation du cartilage arthrosique. Cette subvention désignée « subvention de recherche William T. Holland », porte le nom d'un des donateurs du Cercle d'honneur de cette société.

Le but poursuivi par le D<sup>re</sup> Moldovan ? Comprendre ce qui se passe dans la phase précoce

de la maladie et afin d'intervenir dans le ralentissement du processus causant des dommages à l'articulation, en étudiant le fonctionnement et évaluer comment certains médicaments pourraient agir à la fois sur l'inflammation et sur l'usure des articulations. L'approfondissement des recherches actuelles est essentiel. Les résultats pourraient conduire éventuellement à la conception de médicaments plus efficaces permettant une administration locale au niveau de l'articulation touchée (ex. dans le genou).

L'appui financier de la Société d'Arthrite permet ainsi au D<sup>re</sup> Moldovan d'approfondir les recherches en cours visant à identifier de nouvelles cibles thérapeutiques pour l'ostéoarthrose.

NICOLE SAINT-PIERRE



Lors d'une visite récente des représentants de la Société d'Arthrite à Sainte-Justine, Monsieur Doug Earle et madame Jennifer Gray ont pu se familiariser avec les installations du laboratoire du D<sup>re</sup> Moldovan et ses activités de recherche.



Quelques membres de l'équipe de jour

Quelques membres de l'équipe de soir



## PROFIL PROFESSION

### La Salubrité, un service dans la turbulence du changement.

La mission du Service de salubrité est d'assurer la propreté et l'asepsie dans l'ensemble des locaux de l'établissement en utilisant des produits qui respectent l'environnement et surtout les normes de prévention des infections.

Le CHU Sainte-Justine compte plus de **180 employés** au sein de ses services de salubrité, incluant le Centre de réadaptation Marie-Enfant. Le nombre d'heures travaillées s'élève à près de 290 000, et ce, pour une superficie de 132 000 m<sup>2</sup>. Les services dispensés à la clientèle s'effectuent sur les trois quarts de travail, sept jours par semaine.

Encore au milieu des années 90, les services de salubrité ne semblaient pas être considérés comme faisant partie de la mission des établissements. Par exemple, il n'y avait jamais de consultation faite auprès des responsables des services de salubrité lors de l'achat de matériel autre que celui utilisé directement pour le nettoyage. Cet isolement a eu des conséquences directes sur la tâche des préposés à la salubrité.

L'encombrement demeure une contrainte importante au travail des préposés. La politique d'humanisation des soins qui a permis aux patients d'emporter leurs objets personnels à l'hôpital a eu des conséquences majeures sur le travail de notre personnel.

Plus récemment, l'attention portée aux infections nosocomiales a occasionné un virage

important au sein de notre profession. Ainsi, une étude américaine a démontré qu'il y aurait possibilité d'une infection nosocomiale dans près de 10 % des admissions dans les hôpitaux de soins de courte durée. En conséquence, on estime les coûts reliés aux infections nosocomiales pour notre système de santé à 180M \$.

Des études réalisées dans plusieurs pays indiquent qu'en mettant en place des programmes de prévention, on pourrait éviter 30 % de ces infections.

Les services d'hygiène et salubrité jouent un rôle majeur pour limiter la transmission des infections en milieu de soins, rôle qui doit être reconnu par tous les gestionnaires et les intervenants des établissements.

Cette reconnaissance, élément essentiel à la motivation des équipes, se doit d'être soutenue au quotidien.

Enfin, je tiens à souligner l'excellent travail effectué par l'équipe de la salubrité lors des nombreux déménagements d'unités de soins résultants du projet « GRANDIR EN SANTÉ ». Les employés ont travaillé en étroite collaboration avec les autres services et ont fait preuve de professionnalisme et de dévouement afin d'assurer un environnement sain pour nos patients et leurs familles.

MICHEL BILODEAU  
CHEF DE SERVICE



**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE POUR LES TOUT-PETITS**  
**18 septembre 19h30 Amphithéâtre JLB**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES GESTIONNAIRES EN SOINS**  
**18 septembre 14h Amphithéâtre A-Royer**

**« PRÉPARATION À LA MENACE DE PANDÉMIE D'INFLUENZA - ASPECT SANTÉ PUBLIQUE »**  
**20 septembre 12h Amphithéâtre JLB**

Les conférences scientifiques du mercredi midi. Dr Horacio Arruda.

**MISSION HUMANITAIRE DU SERVICE DES SCIENCES CARDIAQUES DU CHU SAINTE-JUSTINE AU MAROC**  
**27 septembre 12h Amphithéâtre JLB**

Les conférences scientifiques du mercredi midi. Dr Joaquim Miró.

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**27 septembre 17h Salle du Conseil**

**LIBRE ÉCHANGE**  
**28 septembre 10h Amphithéâtre A-Royer**

**3<sup>e</sup> CONGRÈS EN SOINS PALLIATIFS PÉDIATRIQUES - PÉRINATALITÉ ET ADOLESCENCE**  
**28 septembre Centre Mont-Royal**

28, 29 et 30 septembre 2006.

**SEMAINE NATIONALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL**  
**1<sup>er</sup> octobre**

**“KAWASAKI DISEASE : MORE INTERESTING THAN THE MOTORBIKES, MORE IMPORTANT THAN YOUR REALISED”**  
**4 octobre 12h Amphithéâtre JLB**

Les conférences scientifiques du mercredi midi. Dr David Purgner.

**“OMÉGA-3, FATTY ACIDS FOR BEHAVIOUR, LEARNING AND MOOD : A CRITICAL EVALUATION OF THE SCIENTIFIC EVIDENCE”**  
**11 octobre Amphithéâtre JLB**

Les conférences scientifiques du mercredi midi. Dre Alexandra Richardson.

**EXCURSION AU FORT ANGRIGNON**  
**14 octobre 12h Fort Angrignon**

Activité pour les patients en collaboration avec la firme McKenzie.

**« SOIRÉE PARENTS : POUR PARENTS DÉBORDÉS ET EN MANQUE D'ÉNERGIE »**  
**18 octobre 19h30 Amphithéâtre JLB**

Éditions du CHU Sainte-Justine. Marie-Claude Béliveau.

**« LES MÉFAITS DU TABAC »**  
**25 octobre 12h Amphithéâtre JLB**

Les conférences scientifiques du mercredi midi. Dr André Gervais.



InterbloCS est publié mensuellement par le service des communications du CHU Sainte-Justine.

Prochaine parution: **octobre 2006**  
 Date de tombée: **29 septembre 2006**

3175, Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C5  
 Téléphone: (514) 345-4663 • Télécopieur: (514) 345-4968

Vous pouvez également nous envoyer un message électronique à InterbloCS (sur Lotus notes) ou à [interbloCS@ssss.gouv.qc.ca](mailto:interbloCS@ssss.gouv.qc.ca) (de l'extérieur de l'hôpital).

## Le Centenaire... c'est dans 4 mois !

Un programme scientifique impressionnant !

Vous avez sans doute eu l'occasion de feuilleter le programme scientifique 2007 du CHU Sainte-Justine. Ce programme est une cuvée spéciale pour le Centenaire.

On y retrouve plus de soixante activités de haut niveau, principalement des colloques et des symposiums, dont plusieurs ont une portée internationale.

Cette programmation est exceptionnelle. Cependant, ce qui est encore plus rassurant et dont on peut être fiers c'est que ce programme fait appel à toutes nos

équipes : les nombreux départements, les professionnels, les soins infirmiers, les équipes de recherche, nos partenaires externes.

Cette programmation s'adresse aussi à des publics variés : les scientifiques, les praticiens, et même les parents et la population. Un bon exemple d'ouverture sur la communauté. Ce programme scientifique est une belle illustration de ce qu'est un CHU : un milieu de soins spécialisés et un carrefour de partage des connaissances.

RR

## Notre été en photos !



1<sup>ère</sup> rangée à gauche: En août, la Fête des enfants de Montréal, un événement plein de rebondissement!

1<sup>ère</sup> rangée à droite: En juillet, Le Tour cycliste CIBC au profit de la Fondation Charles-Bruneau, pédaler pour une bonne cause!

2<sup>ème</sup> rangée à gauche: Je marche vers la santé, pour un été en forme!

2<sup>ème</sup> rangée à droite: En juin, l'exposition Médecins Sans Frontières, pour l'implication internationale.

## les p'tits plus de la Fondation

### Un été ensoleillé sur les « green »!

Cet été encore, la Fondation a été témoin de la mobilisation de la communauté envers nos petits patients. Cette année, nous avons lancé la saison estivale avec la 19<sup>e</sup> édition du Tournoi Invitation Cachou, le plus gros événement organisé par l'équipe de la Fondation elle-même. À cette occasion, les partenaires et amis de la Fondation se sont rassemblés pour faire une fois de plus la démonstration de leur générosité. Les 562 900 \$ qui ont été récoltés ce jour-là portent à plus de 4 000 000 \$ la somme rapportée par le Tournoi invitation Cachou depuis ses débuts.

Les tournois de golf sont des collectes de fonds très populaires auprès des partenaires de la Fondation et la saison des golfs s'est poursuivie en mai dernier, avec la classique de golf Alexandre Lecavalier (18 000 \$ de revenus), et le tournoi de golf annuel Dankooz, (20 000 \$). En juin, la deuxième édition de l'Omniun Martin Patenaude rapportait 13 000 \$ et le tournoi de golf des Propriétés Provigo Limitée, 40 000 \$. Et pour clôturer la saison, la Classique Jean-Pierre Boissonneault, qui réunit depuis 22 ans les amis de l'organisateur, atteignait la barre des 100 000 \$ amassés le 15 août dernier.



De gauche à droite: Anielle Lecoq, Kiem Dao, Raymond Boucher, Jérémie Martel (un patient suivi en oncologie et ambassadeur pour la Fondation), Serge Godin (président d'honneur du tournoi et président de CGI), Pierre Boivin.

### Une communauté solidaire

Parmi les activités qui ont ensoleillé l'été de la Fondation, on compte aussi une fête champêtre tenue par monsieur Paulin Minville, un résident de la région de Grande-Vallée en Gaspésie. Malgré la situation économique difficile qui sévit dans la région, la communauté a posé un grand geste de solidarité en amassant plus de 10 000 \$ pour les enfants malades au cours d'une fête qui aura duré 3 jours.

### La Fondation accueille de nouveaux talents au sein de son équipe

Deux personnes se sont ajoutées à l'équipe de la Fondation au cours des dernières semaines. La Fondation accueillait récemment madame Isabelle Péan à titre de directrice, dons majeurs et recherche stratégique, et madame Angela Vahaviolos à titre de conseillère principale, dons majeurs.

L'expérience, le grand talent et les connaissances de mesdames Péan et Vahaviolos permettront à la Fondation de développer de nouveaux partenariats avec nos grands donateurs et de resserrer encore plus ses liens avec la communauté.



Isabelle Péan



Angela Vahaviolos